

<https://47.snuipp.fr/Education-prioritaire-la-FSU-a-donne-la-parole-aux-personnels-de-l-Education>



# Éducation prioritaire : la FSU a donné la parole aux personnels de l'Éducation

- École - Éducation Prioritaire -

Date de mise en ligne : lundi 16 décembre 2013

Dernière mise à jour : 0000

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# Le ministère avait lancé un chantier sur l'éducation prioritaire avec des assises académiques en novembre préparées par « une demi-journée de concertation organisée dans chacun des réseaux ».

Dans le Lot-et-Garonne, très peu d'enseignant-e-s du premier degré avaient pu participer à cette concertation : l'organisation proposée par la DASEN ne permettait bien souvent pas de se "libérer" de la classe.

La FSU avait lancé une enquête auprès de la profession : tous métiers confondus, tous niveaux d'intervention, de la maternelle au lycée.

Ce sont les résultats de cette enquête que vous trouverez dans le fichier joint.

Lancée début octobre, l'enquête réalisée par la FSU et ses syndicats concernés a recueilli un nombre important de réponses, individuelles ou collectives.

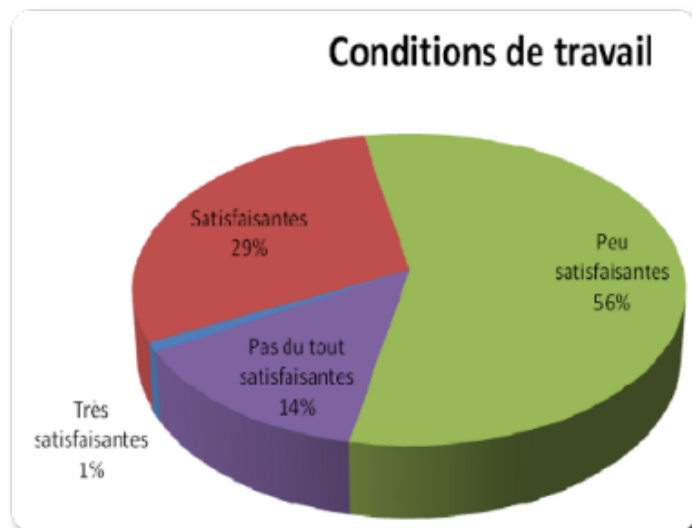
Elles permettent, alors que se terminent les Assises académiques et inter-académiques organisées par le ministère dans les réseaux RRS et ECLAIR, de présenter à la fois le bilan des établissements par les personnels et les perspectives de la politique d'éducation prioritaire.

## Des réponses nombreuses

Plus de 1700 personnels de l'EN, majoritairement enseignants en éducation prioritaire, ont répondu à l'enquête FSU. Cela permet d'avoir des réponses venant de tous les départements, et de tous les types de personnels.

Au total, l'enquête permet, avec un nombre de réponses élevé, de cerner au mieux la situation de l'éducation prioritaire et de mettre en lumière les demandes des personnels pour assurer la réussite de leurs élèves, alors qu'ils ont le sentiment que les Assises dans les réseaux et les établissements ne leur ont pas permis, pour diverses raisons, de le faire dans les meilleures conditions : préparation souvent chaotique, sur un temps trop court et rarement banalisé.

Le nombre de réponses important - pour une enquête de fond qui demandait temps et réflexion - témoigne aussi de la ferme volonté des personnels qui exercent en éducation prioritaire de dire toutes leurs difficultés et de voir leur parole et leurs analyses prises en compte ; d'appeler à une relance qui ne soit pas de façade et qui permette d'améliorer les conditions d'études de leurs élèves et leurs conditions d'exercice pour que la politique d'éducation prioritaire renoue avec l'ambition pour tous. Tous les répondants ne précisent par le classement de leur établissement.



Mais à examiner les 1752 réponses, il semble que cela concerne des réseaux RRS : ces répondants semblent ignorer le sigle, ce qui montrerait que la politique d'éducation prioritaire a laissé de côté depuis plusieurs années les réseaux qui n'étaient pas RAR d'abord, puis ECLAIR.

Lire la suite dans le fichier joint :